

Les principaux fonds complémentaires

Avant la Révolution française, les **séries B, C et E** renferment de nombreux documents sur l'histoire religieuse, prolongés entre 1790 et le début du XIX^e siècle, par les **série L** et **sous-série 1 Q** (nationalisation des biens de l'Eglise).

L'administration préfectorale jusqu'en 1870 exerce un contrôle administratif des institutions religieuses, illustré principalement par la **série V** (administration des cultes) mais aussi par la **série O** (administration communale, construction et entretien des édifices religieux, suivi des cimetières, des dons et legs).

Après 1870, il convient de citer les archives produites par l'administration de tutelle : la direction de la justice et des cultes d'Alsace et de Lorraine, de 1870 à 1918 (versements dans la série AL), puis de 1919 à nos jours, au sein de la Préfecture, le Bureau des cultes pour les trois départements (versements des **séries AL et W**).

Les communes, administrations de proximité, offrent des dossiers souvent riches sur la vie des paroisses, depuis le Moyen Age jusqu'au XX^e siècle (**sous-série 8 E**).

Contact & Information

DIRECTION DES ARCHIVES DU PATRIMOINE ET DE LA MÉMOIRE DU BAS-RHIN

6 rue Philippe Dollinger

67100 Strasbourg

Tél : +33 (0)3 69 06 73 06

Fax : +33 (0)3 69 33 21 39

Courriel : archives@bas-rhin.fr

Web : <http://archives.bas-rhin.fr>

Salle de lecture ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h en continu.

Ouverture à 10h le premier jeudi du mois

